

Zeitschrift: Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: - (1922)
Heft: 25

Rubrik: Importation - Exportation - Douanes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

**COURS DU CHANGE
ENTRE LA SUISSE ET LA FRANCE
pendant le mois de Mai 1922**

	Franc Suisse à Paris	Franc Français à Genève
1 ^{er} Mai	210.75	47.55
10 —	210.75	47.47
20 —	—	47.58
31 —	210. »	47.70
<i>Cours extrêmes</i>		
	Franc Suisse à Paris	Franc Français à Genève
16 Mai.....	208.75	47.97
8 —	212.50	
9 —		46.97

**IMPORTATION — EXPORTATION
DOUANES**

Certificats d'origine pour colis postaux

La *Feuille Officielle Suisse du Commerce* du 19 mai 1922 rappelle aux exportateurs que les colis postaux suisses à destination de France doivent, pour bénéficier du tarif minimum et de même que tous autres envois de marchandises, être accompagnés d'un certificat d'origine. Divers produits de provenance suisse sont, toutefois, dispensés de la présentation du certificat d'origine, notamment les chocolats et bonbons contenus dans des emballages caractéristiques, revêtus de marques de fabrique suisses, la bijouterie, les montres et autres ouvrages en or, en argent ou en platine, revêtus du poinçon suisse.

Suisse

RÉSUMÉ DES DOCUMENTS OFFICIELS

IMPORTATION

Importation de produits du lait

En vertu d'une décision de l'Office Fédéral de l'Alimentation du 3 juin 1922, un permis d'importation n'est plus nécessaire lorsqu'il s'agit d'envois isolés de *beurre*, de *crème*, de *fromage* d'un poids brut de 50 kg. au maximum (au lieu de 5 kg. jusqu'à maintenant). Mais un permis d'importation est nécessaire s'il s'agit de nombreux envois de cette espèce, provenant du même expéditeur, tous adressés au même destinataire et destinés au commerce.

(*F. O. S. C. du 6 juin 1922.*)

EXPORTATION

Exportation de produits du lait

En vertu d'une décision de l'Office Fédéral de l'Alimentation du 3 juin 1922, une autorisation générale d'exportation est accordée pour le *fromage à pâte dure* (tarif n° 99 a et b), par envois jusqu'à 50 kg. de poids brut (au lieu de 5 kg. jusqu'à maintenant).

(*F. O. S. C. du 6 juin 1922.*)

DOUANES

Nouveaux droits d'entrée

En signalant dans notre dernier Bulletin le traité de commerce conclu entre la Suisse et l'Espagne, nous avons annoncé que les pays qui, en vertu de leur traité de commerce avec la Suisse, bénéficient de la clause de la nation la plus favorisée, auraient droit aux réductions de tarif accordées par ce pays à l'Espagne.

La convention hispano-suisse étant entrée en vigueur le 16 mai, nous donnons, ci-après, la liste des produits pour lesquels les droits ont été réduits ou consolidés :

No du tarif	Désignation de la Marchandise	Droits nouveaux anciens fr. fr. par 100 kgr.
34	Raisins de table secs de Malaga; raisins de Dénia secs : en grappes	10 » 20 »
36 b	Oranges, mandarines	10 » 15 »
38	Amandes, avec ou sans coque...	10 » 15 »
ex 39 a	Noix et noisettes, avec ou sans coque, et olives fraîches	10 » 15 »
39 b	Autres fruits du midi, y compris les ananas, bananes et grenades	10 » 15 »
ex 46	Safran	25 » 50 »
47 a	Poivre d'Espagne moulu (Paprika)	25 » 80 »
72	Huile d'olives, en récipients de tout genre, pesant plus de 10 k.	10 » 10 »
74	Huile d'olives, en récipients de tout genre, pesant 10 kg. ou moins	20 » 20 »
117 a	Vin naturel en fûts, jusqu'à 13.0° d'alcool inclusivement; moût.	24 » 32 »
117 b	Vin naturel en fûts, de 13,1° d'alcool et au-dessus : — Vin rouge	30 » 50 »
	— blanc	33 » 50 »
117 c	Vin Malvasia, Malaga, Xérès, Priorato doux, Grenache et miscellées	30 » 50 »
228 a	Bouchons de liège	45 » 60 »
ex 228 c	Disques de liège	45 » 60 »
104	Vitriol de cuivre et produits dits fungivores	10 » 12 »

France**EXPORTATION**

	Abrogation de prohibitions de sortie
ex 190	Houille crue ou carbonisée (coke). (Décret du 28 avril 1922).
ex 476	Peaux préparées de cheval, de veau, de vachette, tannées, mègissées ou corroyées. (décret du 6 mai 1922).

DOUANES**Nouveaux droits d'entrée**

		Tarif	général minimum	Coefficient
ex 634 ter	Thermomètres médicaux, la pièce....	1	0.50	Néant

(décret du 27 mai 1922).

Nouveaux coefficients de majoration

		Coefficient
ex 222	Plomb en masses brutes, saumons, barres ou plaques non argentifères (contenant moins de 25 grammes d'argent par 10 kgr.).....	2.2

(Décret du 24 avril 1922).

**AVIS AUX MEMBRES
DE LA CHAMBRE**

Nous rappelons une fois de plus à nos membres ainsi qu'à toutes les maisons d'exportation suisses, que pour nous permettre de renseigner d'une façon toujours plus complète et efficace les personnes qui ont recours à nos services, il nous est indispensable de posséder leurs *catalogues, prospectus et prix courants*.

Nous serons très reconnaissants à toutes les maisons qui voudront bien nous faire parvenir ces documents de publicité.

Nous prions en outre, dans leur propre intérêt, les maisons qui ne nous ont pas encore fait connaître les noms de leurs *Agents ou Représentants en France* (à Paris, en province, dans les colonies et protectorats français) de bien vouloir le faire.

D'autre part, les membres de la Chambre qui se sont inscrits auprès de nous comme *Agents-Représentants* nous rendraient service en voulant bien nous indiquer les noms des fabriques ou maisons de commerce dont ils ont la carte.

Nous rappelons enfin à tous nos sociétaires, que les locaux de la Chambre leur sont, en tout temps, largement ouverts, qu'ils y trouveront des *bureaux* pour y faire leur correspondance et recevoir leurs visites, une *bibliothèque* compre-

nant entre autres de nombreux annuaires et livres d'adresses suisses et français, les principales statistiques commerciales suisses et françaises, les tarifs douaniers, les tarifs de chemins de fer, etc., etc., et une *salle de lecture* où sont rassemblés un grand nombre de journaux et périodiques.

DEMANDES D'EMPLOI

Le Secrétaire Général de la Chambre de Commerce Suisse en France a reçu, ces derniers temps, diverses offres de services pour les emplois suivants :

Ingénieurs-mécaniciens, ingénieurs-électriques, chimistes, secrétaires-juristes, chefs de bureau, employés intéressés.

Nous communiquerons volontiers, les adresses des candidats, aux personnes que cela pourrait intéresser.

QUELQUES ADRESSES UTILES**A PARIS**

LÉGATION DE SUISSE : 51, avenue Hoche.
Tél. : Elysées 05-84.

Bureaux ouverts de 9 h. et demie à 12 heures et de 14 heures à 16 heures.

AGENCE OFFICIELLE DES CHEMINS DE FER FÉDÉRAUX : 20, rue Lafayette. Tél. : Central 63-30.

Sociétés Suisses à Paris

a) *Oeuvres et Sociétés de bienfaisance et de secours* :

SOCIÉTÉ HELVÉTIQUE DE BIENFAISANCE DE PARIS, 10, rue Hérold.

SOCIÉTÉ SUISSE DE SECOURS MUTUELS, 8, cour des Petites-Ecuries.

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ESPÉRANCE SUISSE", 28, rue Aumaire.

ASILE SUISSE DES VIEILLARDS, 25, avenue de Saint-Mandé.

HOME SUISSE, 25, rue Descombes.

b) *Autres Sociétés Suisses (politiques, commerciales, sports, musique, etc.)*

CERCLE AMICAL HELVÉTIQUE, 28, boulevard Jules-Ferry, café de la Métropole.

CERCLE COMMERCIAL SUISSE, 10, rue des Messageries.